Qu'en est-il au juste de la colère de Dieu ? - 2ème partie

Nous allons parler ici de la colère de Dieu manifestée aux travers des autorités

« les autorités civiles sont au service de Dieu pour nous conduire au bien »

C'est ce que Dieu nous enseigne dans Romains 13 :4-5 !

Les autorités qui nous gouvernent ont reçu de Dieu un mandat pour nous conduire au bien comme c'est le cas pour l'autorité parentale ! Ce mandat inclue le pouvoir de punir au nom de Dieu !

Romains 13 : 4 « *Si tu fais le mal, tu dois avoir peur, car les autorités ont le pouvoir de punir, et ce n'est pas pour rien!* »

Oui nos autorités ont reçu une délégation de la part de Dieu pour punir ceux et celles qui font le mal !

Romains 13 : 4 « *Quand les autorités punissent,* ***elles sont au service de Dieu, elles montrent la colère de Dieu*** *contre celui qui fait le mal.* »

Si tu es punis parce que tu as triché dans tes déclarations verbales ou écrites ou à tes examens, si tu es sanctionné par ton patron parce que tu as volé quelque chose sur ton lieu de travail, si tu es rappelé à l'ordre par la police parce que tu conduisais en état d'ivresse… au lieu de cracher sur tes « bourreaux » reconnais plutôt que c'est la main de Dieu qui te corrige et ce pour ton bien, pour te ramener dans les voies de la justice et t'empêcher de faire du mal à ton prochain!

Quand j'ai médité sur ce passage j'ai vu que Dieu m'appelait à un autre regard sur les sanctions justes que peuvent nous infliger nos autorités !

Dieu nous appelle à respecter nos autorités et à leur obéir

Je sais : nos autorités ne sont pas parfaites et elles n'accomplissent pas toujours correctement leur mission… mais ne prenons pas cela comme un prétexte pour nous rebeller quand elles nous frappent **justement** !

Au contraire reconnaissons-y la main d'amour et la juste colère de Dieu pour notre bien, pour nous ramener dans le droit chemin :

Proverbes 3 :11-12 « *11 Mon fils, ne méprise pas la correction de l'Éternel, Et ne t'effraie point de ses châtiments; 12 Car l'Éternel châtie celui qu'il aime, Comme un père l'enfant qu'il chérit* » SG

Hébreux 12 :10-11 « *10 Dieu nous corrige…afin que nous participions à sa sainteté.11 Il est vrai que tout châtiment semble d'abord un sujet de tristesse, et non de joie; mais il produit plus tard pour ceux qui ont été ainsi exercés un fruit paisible de justice* »

Alors que de plus en plus on nous apprends à nous rebeller et à cracher sur nos autorités Dieu nous dit au travers de son apôtre :

Romains 13:5 « *C'est pourquoi il faut leur obéir, non seulement pour éviter la colère de Dieu, mais encore parce que notre conscience nous le demande.*» PDV

Cela veut-il dire que nous devons leur obéir même si ce qu'elles font est injuste ?

Quand est-il de la désobéissance civile ?

La seule dérogation à cette règle de Romains 13:5 c'est quand une autorité nous demande de faire quelque chose qui est au contraire à la volonté de Dieu.

En voici un exemple biblique : Actes 5 :27-29 « *le conseil et le grand-prêtre…leur dirent : « Nous vous avions sévèrement défendu d'enseigner au nom de cet homme-là. Et qu'avez-vous fait ? Vous avez répandu votre enseignement dans toute la ville de Jérusalem…» Pierre et les autres apôtres répondirent : « Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux êtres humains.* »

Les 1ers chrétiens refusaient d'obéir à l'autorité romaine quand elle exigeait qu'ils se prosternent devant la statue de l'empereur César.

Le pasteur Dietrich Bonhoeffer a refusé de se soumettre aux autorités nazis lors de la 2ème guerre mondiale

Quand l'autorité n'est plus au service du bien mais du mal notre conscience envers Dieu doit nous amener à résister à cette autorité !

La Bible nous demande de prier pour nos autorités et ceux qui nous gouvernent

1 Timothée 2 :2 « *Il faut prier pour ceux qui nous gouvernent et pour toutes les autorités. Alors nous pourrons mener une vie calme et tranquille en étant fidèles à Dieu et en nous conduisant bien.* » PDV

Voici une suggestion : prier cette semaine pour les autorités que Dieu a placé sur vos vies !

Cet enseignement existe aussi sous forme vidéo sur ce site dans la section " Danger"